

GUIDE D'ENTRETIEN ET D'UTILISATION



196cm³ MOTEUR DE REMPLACEMENT



NUMÉRO DE MODÈLE 100118

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

Consignes de Sécurité Importantes sont inclus dans ce manuel.

FABRIQUÉ EN CHINE REV 100118-20161115 12039 Smith Ave. Santa Fe Springs CA 90670 USA / 1 877 338-0999 www.championpowerequipment.com

Pour des questions ou de l'assistance :

ne pas retourner le produit en entrepôt.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER!

Visitez notre site Web www.championpowerequipment.com

pour en savoir plus :

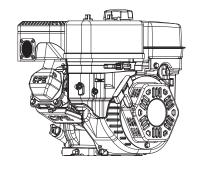
- informations sur les produits bulletins techniques et mises à jour

 - enregistrement du produit
- foire aux questions

- ou -

Communiquer avec notre équipe du service à la clientèle sans frais au :

1877338-0999



196cm³ **MOTEUR DE REMPLACEMENT**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	. 1
Introduction	. 1
MOTEUR DE REMPLACEMENT	. 1
Accessoires	. 1
Concernant ce manuel	. 1
Conventions de ce manuel	. 2
Consignes de Sécurité	. 3
Commandes et Caractéristiques	. 5
Moteur de remplacement	. 5
Pièces incluses	. 5
Montage	
Pour sortir la moteur de l'emballage	. 6
Pour ajout d'huile à moteur.	. 6
Pour ajouter de l'essence	. 7
Fonctionnement	. 8
Emplacement du moteur	. 8
Démarrage du moteur	. 8
Arrêter le moteur	. 8
Fonctionnement à haute altitude	. 9
Entretien Et Entreposage	10
Entretien du moteur	10
Huile	10
Bougies	10
Filtre à air	10
Nettoyage	10
Calendrier d'entretien	11
Entretien du moteur	11
Entreposage	11
Rangement du moteur pour	
les moins de 30 jours	11
Rangement du moteur pour plus de 30 jours	11

Spécifications	12
Spécifications du moteur	12
Carburant	12
Huile	12
Bougies d'allumage	12
Le jeu des soupapes d'entretien	12
Barillet à clavette	12
Message important concernant la température .	12
Diagramme du moteur	13
Liste des pièces	14
Dimensions	15
Guide de Dépannage	16

Introduction

Félicitations d'avoir acheté un produit de Champion Power Equipment. Champion Power Equipment et Champion Engine Technology conçoivent, fabriquent et soutiennent tous leurs produits en fonction de spécifications et de lignes directrices strictes. Avec une connaissance appropriée du produit, un usage sécuritaire et un entretien régulier, ce produit devrait vous donner un service satisfaisant pendant des années.

Des efforts ont été faits pour assurer l'exactitude et l'exhaustivité de l'information contenue dans le présent manuel. Nous nous réservons le droit de modifier, altérer et/ou améliorer le produit et le présent document à n'importe quel moment sans avis préalable.

Puisque CPE/CET accorde grande valeur à la conception, la fabrication et l'entretien des produits, ainsi qu'à votre sécurité et celle des autres personnes, nous aimerions que vous preniez le temps de lire entièrement ce manuel et les autres documents relatifs au produit afin d'être bien informé sur l'assemblage, le fonctionnement, la maintenance et les dangers associés au produit avant de l'utiliser. Familiarisez-vous avec le produit et, assurez-vous que les personnes qui prévoient utiliser le produit se familiarisent également avec les consignes de sécurité et les procédures de fonctionnement avant chaque utilisation. Faites toujours preuve de bon sens et de prudence lorsque vous utilisez le produit pour éviter les accidents, les dommages matériels ou les blessures. Nous espérons que vous continuerez d'utiliser votre produit CPE/CET et d'en être satisfait pendant de nombreuses années.

Notez les numéros de modèle et de série, ainsi que la date et le lieu d'achat, pour toute référence ultérieure. Conservez ces informations à disposition pour commander des pièces ainsi que pour toute assistance technique ou question de garantie.

Assistance Champion Power Equipment
1 877 338-0999
Numéro de modèle
100118
Numéro de série
Date d'achat
Lieu d'achat
Pour le type d'huile , voir la section « Pour ajouter de l'huile au moteur ». Pour le type de carburant , voir la section « Pour faire l'appoint en carburant ».

1

CONVENTIONS DE CE MANUEL

Les symboles suivants sont utilisés dans ce manuel pour permettre de différencier les types d'information. Le symbole sécurité est utilisé comme mot clé pour vous avertir de risques potentiels liés au fonctionnement et à la possession de matériel électrique.

Respectez toutes les consignes de sécurité pour éviter ou limiter tout risque de blessure grave voire mortelle.



DANGER indique un risque de danger imminent qui, s'il n'est pas évité, *entraînera* des blessures graves, voire mortelles.

↑ MISE EN GARDE

MISE EN GARDE indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, *pourrait* entraîner des blessures graves, voire mortelles.

! ATTENTION

ATTENTION indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, *peut* occasionner des blessures légères ou modérées.

ATTENTION

ATTENTION, utilisé sans le symbole d'alerte de sécurité, indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, *peut* occasionner des dégâts matériels.

REMARQUE

Si vous avez des questions concernant la fendeuse de bûches, nous pouvons vous aider. Veuillez appeler notre ligne d'assistance téléphonique au **1 877 338-0999**.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ MISE EN GARDE

Lire attentivement ce manuel avant d'utiliser la moteur. le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ MISE EN GARDE

Les émanations du moteur de cet article contiennent des produits chimiques qui, dans l'État de Californie, sont connus pour provoquer des cancers, malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction.

\land DANGER

Les émanations du moteur contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et toxique. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des nausées, des étourdissements, l'évanouissement ou la mort. En présence d'étourdissement ou de faiblesse, sortir à l'air frais sur-le-champ.

Faites fonctionner du moteur à l'extérieur uniquement et dans une zone bien aérée.

N'utilisez PAS du moteur dans un bâtiment, une enceinte ou un compartiment, y compris le compartiment du générateur d'un véhicule récréatif.

NE laissez PAS les fumées d'échappement pénétrer par les fenêtres, les portes, les évents ou autres ouvertures.

DANGER DE MONOXYDE DE CARBONE : l'utilisation d'une moteur à l'intérieur PEUT VOUS TUER EN QUELQUES MIECROUES.

\land DANGER

Les mains, pieds, cheveux, vêtements et/ou accessoires peuvent être happés par les pièces mobiles, avec risques d'amputations traumatiques ou de graves lacérations.

Éloignez les mains et le reste du corps des pièces mobiles. Les cheveux longs doivent être attachés et les bijoux retirés.

Faites fonctionner le matériel en ayant les carters de protection en place.

NE portez PAS de vêtements amples, pendentifs, cordons de serrage ou articles risquant de s'accrocher.

A DANGER

Des étincelles peuvent causer un incendie ou des chocs électriques.

Lors de l'entretien du moteur :

Débrancher le fil de la bougie et le placer à un endroit où il ne peut entrer en contact avec celle- ci. ÉVITER de vérifier la présence d'étincelles lorsque la bougie est retirée. Utiliser uniquement un testeur de bougie reconnu.

⚠ MISE EN GARDE

Les moteurs produisent de la chaleur en tournant. En cas de contact, des brûlures graves peuvent survenir. Les matériaux combustibles peuvent s'enflammer en cas de contact.

NE touchez PAS les surfaces chaudes.

Évitez tout contact avec les gaz d'échappement brûlants. Laissez le matériel refroidir avant de le toucher. Observez un dégagement de 91,4 cm (3 pi) minimum de part et d'autre pour assurer un refroidissement adéquat. Les matériaux combustibles doivent être placés à 1,5 m (5 pi) minimum.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

↑ MISE EN GARDE

La rentrée rapide du cordon de démarrage attirera la main et le bras vers le moteur plus rapidement que vous ne pouvez le relâcher.

Un démarrage inattendu peut causer l'enchevêtrement, une amputation traumatique ou des lacérations. Des os fracturés, des fractures, des ecchymoses ou des entorses pourraient en résulter.

Lors du démarrage du moteur, tirer le cordon de démarrage lentement jusqu'à sentir une résistance puis tirer rapidement afin d'éviter un retour.

ATTENTION

Un traitement ou un usage inadéquat du moteur peut l'endommager, réduire sa durée de vie et annuler la garantie.

Utiliser le moteur uniquement pour les usages prévus. N'actionner que sur des surfaces de niveau. ÉVITER d'exposer le moteur à une humidité, de la poussière ou de la saleté excessive.

ÉVITER de laisser des matériaux bloquer les fentes de refroidissement. ÉVITER d'utiliser le moteur si :

L'équipement produit des étincelles, de la fumée ou émet des flammes.

L'équipement vibre excessivement.



⚠ MISE EN GARDE

Le fonctionnement de cet équipement peut créer des étincelles qui peuvent déclencher des incendies autour de la végétation sèche.

Un pare-étincelles peut être nécessaire. L'exploitant doit communiquer avec les organismes municipaux pour les lois et les règlements relatifs à la prévention des incendies.

⚠ DANGER

Le carburant et les vapeurs du carburant sont particulièrement inflammables et explosifs. Un incendie ou une explosion peut provoguer des brûlures graves voire mortelles.

Un démarrage accidentel peut provoquer un enchevêtrement, une amputation traumatique ou des lacérations.

Pour ajouter de l'essence ou vider le réservoir

Éteignez du moteur et laissez-la refroidir pendant au moins deux miECROUes avant de retirer le bouchon du réservoir à carburant. Retirez le bouchon lentement pour évacuer la pression du réservoir.

N'effectuez l'ajout ou le retrait de carburant qu'à l'extérieur, dans un lieu bien aéré.

NE remplissez PAS complètement le réservoir à carburant. Toujours garder le carburant loin des étincelles, des flammes nues et des lampes témoin, ainsi que de toute source de chaleur et d'allumage.

N'allumez PAS ou ne fumez pas de cigarettes.

Pour démarrer du moteur

NE tentez PAS de démarrer une moteur endommagée. Vérifiez que le bouchon du réservoir, le filtre à air, la bougie d'allumage, les tuyaux de carburant et le système d'échappement sont correctement positionnés.

Laissez les traces de carburant s'évaporer complètement avant de tenter de démarrer le moteur.

Vérifiez que du moteur est solidement placée sur un sol à niveau.

Pour faire fonctionner du moteur

NE PAS déplacer ni incliner du moteur lorsqu'elle est en

NE PAS incliner du moteur ni renverser du carburant ou de l'huile.

Pour le transport ou l'entretien de du moteur

Vérifiez que la vanne de fermeture du carburant est en position « off » (arrêt) et que le réservoir est vide. Débranchez le fil de la bougie.

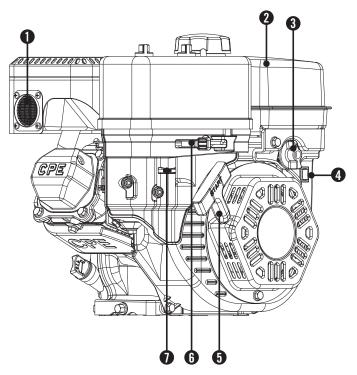
Pour ranger du moteur

Du moteur doit toujours être à l'abri des étincelles, des flammes nues et des lampes témoins, ainsi que de toute source de chaleur ou d'allumage.

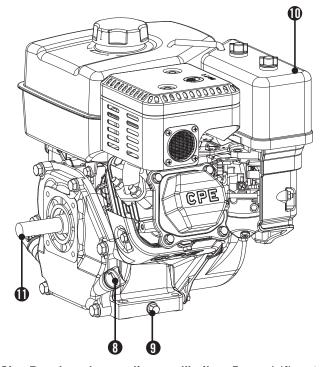
COMMANDES ET CARACTÉRISTIQUES

Veuillez lire ce manuel du propriétaire avant de faire fonctionner votre moteur. Familiarisez-vous avec l'emplacement et la fonction des commandes et caractéristiques. Conservez ce manuel pour référence future.

MOTEUR DE REMPLACEMENT



- (1) Silencieux
- (2) Réservoir de carburant Réservoir d'une capacité de 3,4 L (0,9 gallon).
- (3) Vanne de carburant
- (4) Interrupteur du moteur
- (5) Lanceur à rappel Utilisé pour démarrer le moteur.
- (6) Accélérateur commandes la vitesse de moteur.
- (7) **Étrangleur** Utilisé pour démarrer le moteur.

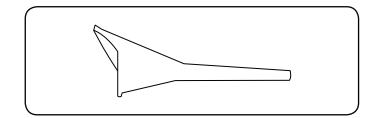


- (8) Bouchon de remplissage d'huile Pour vérifier et remplir le niveau d'huile du moteur.
- (9) Boulon de vidange d'huile
- (10) Filtre à air Protège le moteur en filtrant la poussière et les débris de l'appel d'air.
- (11) Vilebrequin

Pièces incluses

Votre moteur à essence 100118 est livrée avec les pièces ci-dessous.

Divers



Cet appareil est expédié sans huile de notre usine. Avant de le faire fonctionner, il convient d'ajouter le carburant et l'huile nécessaires.

Si vous avez des questions concernant le montage de votre moteur, veuillez appeler notre ligne d'assistance téléphonique au 1 877 338-0999. Munissez-vous au préalable du numéro de série et de modèle.

Pour sortir la moteur de l'emballage

- 1. Installez la boîte sur une surface solide et plane.
- 2. Retirez tous les éléments de la boîte à l'exception de la moteur.
- 3. Découpez soigneusement le carton de haut en bas dans chacun des angles. Étalez chacun des panneaux à plat sur le sol.

Ajout d'huile à moteur



ÉVITER de démarrer le moteur avant de l'avoir rempli adéquatement avec le type et la quantité d'huile recommandés. Les dommages à la fendeuse qui en résulteraient annuleraient la garantie.

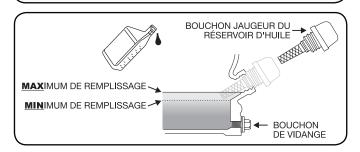
REMARQUE

Le type d'huile recommandé pour la génératrice est 10W-30 automobile huile.

- 1. Placer la fendeuse de bûches sur une surface plane et de niveau.
- 2. Retirer le bouchon de remplissage d'huile pour ajouter l'huile.
- 3. Ajouter 0,6 L (0,6 pinte) d'huile et replacer le bouchon de remplissage d'huile. NE PAS REMPLIR.
- 4. Vérifier quotidiennement le niveau d'huile du moteur et en ajouter, au besoin.

REMARQUE

Une fois l'huile ajoutée, un contrôle visuel devrait indiquer le niveau d'huile à environ un ou deux filets avant le débordement du trou de remplissage. Si la jauge d'huile est utilisée pour vérifier le niveau, NE PAS la visser lors de la vérification.



Ajout d'huile à moteur (suite)

REMARQUE

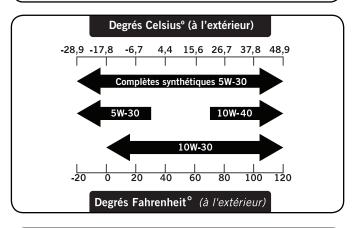
Vérifiez fréquemment le niveau d'huile pendant la période de rodage. Référez-vous au chapitre « Entretien » pour les intervalles de vérification recommandés.

ATTENTION

Le moteur est muni d'un dispositif d'arrêt automatique en cas de panne d'huile et il s'arrêtera lorsque le niveau d'huile du réservoir atteindra le niveau minimal.

REMARQUE

Nous considérons que le période de rodage du moteur est de 5 heures de temps de fonctionnement. Au cours de la période de rodage, nous recommandons d'utiliser de l'huile à moteur non synthétique standard. Après la période de rodage, on peut utiliser, au choix, du lubrifiant synthétique. Le réglage du papillon permet d'augmenter/diminuer la vitesse du moteur et aide à asseoir les segments de piston. Évitez de surcharger le moteur et évitez de le faire fonctionner de façon prolongée à un régime de moteur constant. Après la période de rodage de 5 heures, changez l'huile. L'utilisation de lubrifiants synthétiques n'a aucun effet sur l'intervalle de changement d'huile recommandé.

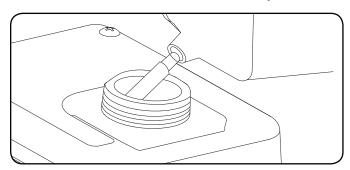


REMARQUE

La température affectera l'huile du moteur et sa performance. Changer le type d'huile à moteur utilisée selon les conditions atmosphériques afin de répondre aux besoins du moteur.

Pour ajouter du carburant

- Utilisez du carburant ordinaire sans plomb, sans impureté et récent, avec un taux d'octane minimum de 85 et une teneur en éthanol de moins de 10 % en volume.
- 2. NE mélangez PAS l'huile avec le carburant.
- 3. Nettoyez autour du bouchon du réservoir de carburant.
- 4. Retirez le bouchon du réservoir.
- 5. Ajouter lentement le carburant au réservoir. ÉVITER DE TROP REMPLIR. Le carburant peut prendre de l'expansion après le remplissage. Un espace minimal de 6,4 mm (¼ po) doit être libre dans le réservoir pour permettre cette expansion. Plus de 6,4 mm (¼ po) est recommandé. Le carburant peut être expulsé du réservoir suite à l'expansion, si ce dernier est trop rempli et cela peut affecter le bon fonctionnement du produit. Lors du remplissage du réservoir, il est recommandé de prévoir suffisamment d'espace pour que le carburant puisse prendre de l'expansion.
- 6. Revissez le bouchon du réservoir et essuyez toute



trace de carburant.



Verser le carburant trop rapidement dans le filtre à carburant pourrait créer un refoulement de carburant vers l'opérateur lors du remplissage.

Pour ajouter du carburant (suite)

! ATTENTION

Utilisez du carburant ordinaire sans plomb avec un taux d'octane minimum de 85.

Ne mélangez pas l'huile avec l'essence. Remplissez le réservoir en vous arrêtant à 6,4 mm (¼ po) en haut du réservoir pour la dilatation du carburant.

NE PAS pomper d'essence directement dans la génératrice à la station-service. Utiliser un contenant adéquat pour transférer le carburant à la génératrice. NE remplissez PAS le réservoir à carburant à l'intérieur.

NE remplissez PAS le réservoir à carburant si le moteur est en marche ou qu'il est chaud.

NE remplissez PAS complètement le réservoir à carburant.

N'allumez PAS de cigarettes et ne fumez pas en faisant l'appoint en carburant.

REMARQUE

Nos moteurs fonctionnent bien avec des mélanges de carburant contenant 10 % ou moins d'éthanol. Lors de l'utilisation de mélanges de carburant, il faut noter certains risques :

- Les mélanges d'essence et éthanol peuvent absorber plus d'eau que l'essence seule.
- Ces mélanges peuvent éventuellement se séparer, laissant de l'eau ou une boue aqueuse dans le réservoir, la soupape de carburant et le carburateur.
- Avec l'alimentation en combustible par gravité, ce carburant compromis peut atteindre le carburateur et causer des dommages au moteur et représenter des risques potentiels.
- Il n'existe que quelques fournisseurs d'additifs stabilisateurs formulés pour fonctionner avec les mélanges de carburant à l'éthanol.
- Tout dommage ou risque résultant de l'utilisation d'un mauvais carburant, de carburant mal entreposé et d'additifs stabilisateurs mal formulés n'est pas couvert par la garantie du fabricant.

Il est recommandé de toujours fermer la soupape d'alimentation de carburant, de faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement et de purger le réservoir lorsque l'équipement n'est pas utilisé durant plus de 30 jours.

Emplacement du moteur

NE JAMAIS faire fonctionner la moteur à l'intérieur d'un immeuble, incluant les garages, sous-sol, vides sanitaires et remises, endroits fermés ni compartiments, incluant le compartiment pour moteur d'un véhicule récréatif. Les moteurs utilisées sur les chantiers de construction peuvent faire l'objet de règles ou règlements additionnels. Les moteurs devraient être placées sur une surface plane et de niveau en tout temps (même lorsqu'elles ne sont pas utilisées). Cette moteur doit être placée à 1,5 m (59 po) minimum des matériaux combustibles. En plus d'être éloignées de tout matériel inflammable les moteurs doivent avoir un espace libre d'au moins 90 cm (35,4 po) de dégagement de part et d'autre de la moteur pour permettre un refroidissement, une maintenance et un entretien. Les moteurs ne devraient jamais être démarrées ou fonctionner à l'arrière d'un VUS, d'une caravane, d'une remorque, dans le lit d'un camion (régulier, plat ou autre), sous des escaliers, des cages d'escalier, près des murs ou des bâtiments ou à tout autre endroit qui ne permettra pas un refroidissement adéquat de la moteur ou du silencieux. NE PAS enfermer les moteurs durant le fonctionnement. Laisser les moteurs refroidir adéquatement avant le transport ou l'entreposage. Placer la moteur dans une zone bien ventilée, loin des fenêtres, portes et trappes de ventilation. NE PAS placer la moteur près des trappes de ventilation ni les entrées d'air où les vapeurs d'échappement pourraient être attirées dans les espaces occupés ou confinés. Toujours tenir compte du vent et des courants d'air pour placer la

Le défaut de respecter toutes les consignes de sécurité et le mode d'emploi peut annuler la garantie du fabricant et constituer des risques potentiels.

MISE EN GARDE

Durant le fonctionnement, le silencieux et les vapeurs d'échappement produites deviennent chauds. Un espace suffisant de refroidissement et d'aération doit être prévu pour éviter les risques potentiels.

Démarrage du moteur

- 1. S'assurer que le moteur est sur une surface plane et de niveau.
- 2. Basculer l'interrupteur à «On» (marche). (A)
- 3. Tourner la vanne de carburant à «On» (ouverture). Voir l'image ci-dessous. (B)
- 4. Déplacer la manette de puissance vers la position «Rapide». (C)
- 5. Déplacer le levier d'étrangleur à la position «Étrangleur». (D)
- 6. Tirer le cordon de démarrage lentement jusqu'à sentir une résistance, puis tirer rapidement.

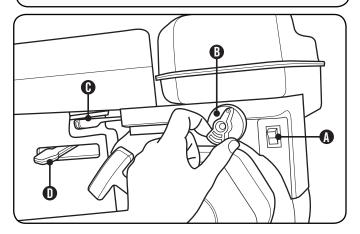
Démarrage du moteur (suite)

7. Lorsque le moteur se réchauffe, déplacer le levier de l'étrangleur (D) à la position «Fonctionnement».



REMARQUE

Garder le levier de l'étrangleur à la position «Étrangleur», la première fois où le lanceur à rappel est tiré, puis déplacer le levier de l'étrangleur à la position «Marche» pour les 3 fois suivantes. Trop de s'étouffer conduit à la bougie encrassement / moteur inondations en raison du manque d'air entrant. Cela entraînera le moteur pas à démarrer.



REMARQUE

Si le moteur démarre, mais ne se met pas en marche, s'assurer que la moteur est placée sur une surface plane et à niveau. Le moteur est muni d'un capteur de niveau de liquide qui bloquera sa mise en marche quand le niveau du liquide tombe sous le seuil critique.

Arrêt du moteur

- 1. Tourner la vanne de carburant à « Off » (fermeture).
- 2. Laisser le moteur fonctionner jusqu'à ce que le carburant ait été complètement utilisé dans la conduite d'essence et le carburateur et que le manque de carburant ait arrêté le moteur. Cela prend habituellement quelques minutes.
- 3. Mettre l'interrupteur de démarrage à « Off » (arrêt). Important: Toujours s'assurer que la soupape de carburant et le commutateur du moteur et d'allumage soient en position «ARRÊT» lorsque le moteur n'est pas utilisé.



REMARQUE

Si le moteur ne sera pas utilisé durant une période de deux (2) semaines ou plus, consulter la section Entreposage pour le rangement adéquat du moteur et du carburant.

Fonctionnement à haute altitude

La densité de l'air à haute altitude est plus élevée qu'au niveau de la mer. La puissance du moteur diminue à mesure que la masse atmosphérique et le rapport air-carburant diminuent. La puissance du moteur et la sortie de la génératrice sont réduites d'environ $3\frac{1}{2}$ % à chaque 305 mètres (1000 pieds) d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Il s'agit d'un effet naturel et il est impossible d'y remédier en ajustant le moteur. À haute altitude, l'augmentation des émissions d'échappement peut entraîner l'augmentation du rapport air-carburant. D'autres problèmes peuvent également se produire à haute altitude, y compris un démarrage difficile, une consommation accrue de carburant et l'encrassement des bougies.

Pour réduire les problèmes liés à la haute altitude. autres que la perte de puissance naturelle. Champion Power Equipment peut vous fournir un pointeau principal de carburateur pour haute altitude. Le pointeau principal de remplacement et les instructions d'installation peuvent être obtenus en communiquant avec le centre de service à la clientèle. Les instructions d'installation sont également disponibles dans le bulletin technique du site internet de Champion Power Equipment. Le numéro de pièce et l'altitude minimale recommandée pour l'utilisation du pointeau principal du carburateur à haute altitude sont fournis dans le tableau ci-dessous. Pour choisir le bon pointeau principal, vous devez disposer du modèle du carburateur. Le code figure sur le côté du carburateur. Sélectionnez le numéro de pièce du pointeau principal correspondant au code qui figure sur votre carburateur.

Code du carburateur	Pointeau principal	Numéro de pièce	Altitude
P19-1-Z	Standard	26.131017.00.Z	
P19-1-Z	Altitude	26.131017.00.01.Z	3500 Feet
P19-1-H	Standard	26.131017.00.H	(1067 Meters)
	Altitude	26.131017.00.01.H	

MISE EN GARDE

L'utilisation du pointeau principal de remplacement à une altitude inférieure à l'altitude minimale recommandée peut endommager le moteur. Pour le fonctionnement à plus faible altitude, on doit utiliser le pointeau principal standard. L'utilisation du moteur avec la mauvaise configuration à une altitude donnée peut augmenter les émissions et diminuer l'efficacité et le rendement du carburant.

ENTRETIEN ET ENTREPOSAGE

L'utilisateur est tenu de s'acquitter de toute maintenance périodique.



Ne jamais faire fonctionner une moteur endommagée ou défectueuse.

△MISE EN GARDE

Un entretien inadéquat annulera la garantie.



Pour le service ou les pièces, appeler notre ligne d'aide au 1 877 338-0999.

Faire tous les entretiens à temps. Corriger tout problème avant de faire fonctionner le moteur.

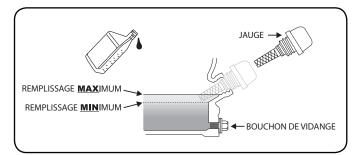
Entretien du moteur

Pour empêcher un démarrage accidentel, retirer et mettre à la terre le fil de la bougie, avant d'effectuer tout entretien.

Huile

Changer l'huile lorsque le moteur est chaud. Se référer aux spécifications concernant l'huile pour choisir la catégorie d'huile adéquate pour les conditions de fonctionnement.

- 1. Retirer le bouchon de vidange d'huile avec une douille de 12 mm et une extension (non inclus).
- 2. Laisser l'huile se vider complètement.
- 3. Replacer le bouchon de vidange d'huile.
- 4. Retirer le bouchon de remplissage d'huile pour faire le plein.
- 5. Ajouter 0,6 L (0,6 pinte) d'huile et replacer le bouchon de remplissage d'huile. NE PAS REMPLIR.
- 6. Se débarrasser de l'huile usée dans un endroit approuvé prévu à cet effet.

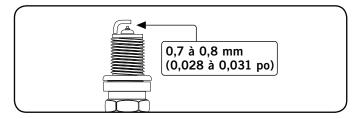


Bougies

- 1. Détacher le câble de la bougie.
- 2. Utilisez l'outil à bougie (non inclus) pour retirer la bougie.
- 3. Inspecter l'électrode sur la bougie. Elle doit être propre et ne pas être usée pour pouvoir produire l'étincelle requise pour le démarrage.

Bougies (suite)

4. Vérifiez que l'écartement de la bougie est de 0,7 à 0,8 mm (0,028 à 0,031 po).



- 5. Se référer au tableau des recommandations concernant la bougie lors du remplacement.
- 6. Visser soigneusement la bougie dans le moteur.
- 7. Utilisez une douille de bougie (non inclus) pour fixer la bougie fermement.
- 8. Replacer le câble sur la bougie.

Filtre à air

- 1. Retirez le couvercle à déclic qui retient le filtre à air sur l'assemblage.
- 2. Retirez l'élément en mousse.
- 3. Lavez-le avec un détergent liquide et de l'eau. Essorez-le dans un chiffon propre pour le sécher.
- 4. Imprégnez-le d'huile moteur propre.
- 5. Absorbez l'excédent d'huile en l'entourant dans un chiffon absorbant propre.
- 6. Placez le filtre dans l'assemblage.
- 7. Remettez le couvercle du filtre à air en l'enclenchant en position.

Nettoyage

! ATTENTION

NE PAS utiliser un boyau d'arrosage de jardin pour nettoyer le moteur.

L'eau peut contaminer le système de carburant et peut infiltrer le moteur par les fentes de refroidissement et endommager le moteur.

Retirer le débris de la poutre, du coin d'abattage et de la plaque de fond. Utiliser un chiffon humide pour nettoyer les surfaces extérieures du moteur et de la moteur.

Utiliser une brosse à soies souples pour enlever le surplus de liquide et de saleté. Utiliser un compresseur à air (25 pression en psi.) pour enlever la saleté et les menus débris. Essuyer toutes les pièces en métal avec un chiffon huilé afin de prévenir la rouille et la corrosion.

ENTRETIEN ET ENTREPOSAGE

Calendrier d'entretien

Respecter les intervalles d'entretien indiqués dans le calendrier ci-dessous. Entretenir la moteur plus fréquemment lorsqu'elle fonctionne dans des conditions difficiles. Appeler notre ligne d'assistance au 1 877 338-0999 pour obtenir l'adresse du concessionnaire agréé Champion Power le plus proche de chez vous pour tout entretien de la moteur.

Toutes les moment de l'emploi ou quotidiennement		
Vérifier le moteur et les niveaux d'huile.		
Nettoyer autour de l'admission d'air et du silencieux.		
Vérifiez le filtre à air		
5 premières heures		
Changer l'huile moteur		
Toutes les 25 heures ou par 1 mois		
Changer l'huile moteur		
Nettoyer le filtre à air		
Toutes les 50 heures ou tous les 6 mois		
Nettoyer la bougie et régler (s)		
Vérifiez que le ventilateur de refroidissement		
Toutes les 100 heures ou 1 année par		
Vérifier/ajuster le jeu de soupapes*		
Nettoyer le réservoir à carburant et le filtre*		
Toutes les 250 heures		
Nettoyer la chambre de combustion		
Toutes les 200 heures ou par 2 ans		
Vérifier/changer les tuyaux de carburant.		
Changer la bougie (s)		

^{*}Pour être effectuées par les propriétaires avertis, expérimentés, n'importe quel magasin de réparation des petits moteurs, ou de Champion Power Equipment revendeurs certifiés.

Entretien du moteur

S'assurer que la moteur est gardée propre et rangée adéquatement. Ne faire fonctionner l'unité que sur une surface plane et de niveau dans un environnement propre et sec. NE PAS exposer l'unité à des conditions extrêmes, à la poussière, la saleté ou l'humidité excessive ou à des vapeurs corrosives.

Inspecter les prises d'air et les fentes de refroidissement pour vous assurer qu'elles sont propres et non obstruées. Vérifier et resserrer tous les écrous et boulons avant d'utiliser la moteur.

Entreposage

Se référer à la section Entretien pour revoir les directives de nettoyage.

Rangement du moteur pour les moins de 30 jours

- 1. Laisser le moteur refroidir complètement avant de le ranger.
- 2. Nettoyer le moteur selon les instructions de la section Entretien.

Entreposage (suite)

- 3. Pour prolonger la durée du carburant, ajouter un additif stabilisateur formulé correctement au réservoir.
- 4. S'assurer que la soupape de carburant soit en position «ARRÊT».

Rangement du moteur pour plus de 30 jours

- Ajouter l'additif stabilisateur formulé correctement au réservoir.
- 2. Faire fonctionner le moteur durant quelques minutes pour que le carburant traité circule dans les conduites d'essence et le carburateur.
- 3. Tourner la soupape de carburant en position «ARRÊT».
- 4. Laisser le moteur fonctionner jusqu'à ce que le manque de carburant ait arrêté le moteur. Cela prend habituellement quelques minutes.
- 5. Le moteur doit refroidir complètement avant tout nettoyage ou entreposage.
- Nettoyer le moteur selon les instructions de la section Entretien.
- 7. Changer l'huile.
- 8. Retirer la bougie d'allumage et verser 14,8 mL (1/2 once) de liquide hydraulique dans le cylindre. Utilisation de la Recoil, faire tourner le moteur lentement pour répartir l'huile et lubrifier le cylindre.
- 9. Remettre la bougie d'allumage.

MISE EN GARDE

Ne jamais ranger la moteur à l'intérieur, à proximité d'appareils où il y a une source de chaleur ou une flamme nue, des étincelles ou une lampe témoin, puisque ces dispositifs peuvent allumer les vapeurs d'essence.

NE PAS ranger la moteur à proximité de fertilisant ou de matériel corrosif.

Même lorsque le réservoir à essence est vide, les vapeurs d'essence pourraient s'allumer.



L'échappement de la pompe à eau contient du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore.

Pour éviter un contact accidentel ou involontaire avec le démarreur de le moteur pendant qu'elle est rangée, prendre les précautions suivantes :

 Lorsque vous rangez le moteur pour de courtes périodes de temps assurez-vous que le commutateur d'allumage et la valve de carburant sont en position OFF.

Spécifications du moteur

_	Modèle
_	Rotation PTO Anti-horaire
_	Mode d'allumage TCI (transistorisée)
_	Cylindrée
_	Puissance réelle (max.) 8,1 pi-lb at 2 800 tr/min.
_	Compression
_	Arbre d'entraînement
	1,9 cm x 6,1 cm horizontal (3/4 po x 2,4 po)
_	Ouverture Tapped 5/16 po 24 UNF
_	Capacité de carburant 3,4 L (0,9 gal)
_	Poids brut
_	Poids net
_	Hauteur
_	Largeur
_	Longueur

Carburant

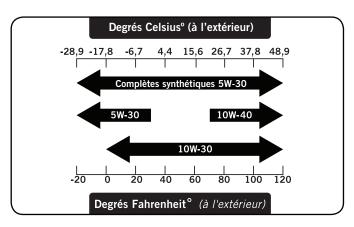
La capacité de carburant est de 3,4 L (0,9 gal). Utiliser de l'essence sans plomb régulière ayant un indice d'octane minimal de 85 et une teneur en éthanol de moins de 10 % en volume.

Huile de moteur

Utilisez de l'huile 10W-30 de l'automobile. La capacité en huile est de 0,6 L (0,6 pinte).

NE PAS REMPLIR

Veuillez vous référer au tableau ci-dessous pour les types d'huile recommandés pour la fendeuse de bûches.



REMARQUE

La température affectera l'huile du moteur et sa performance. Changer le type d'huile à moteur utilisée selon les conditions atmosphériques afin de répondre aux besoins du moteur.

Bougies d'allumage

OEM bougies d'allumage : NHSP F6RTC

Bougies d'allumage de remplacement : NGK BPR6ES

ou équivalent

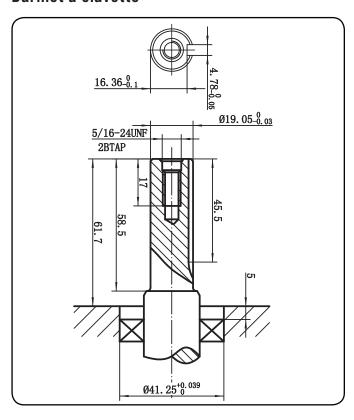
Vérifiez que l'écartement de la bougie est de 0,7 à 0,8 mm (0,028 à 0,031 po).

Le jeu des soupapes d'entretien

www.championpowerequipment.com

- Admission 0,13 à 0,17 mm (0,005 à 0,007 po)
- Échappement 0,18 à 0,22 mm (0,007 à 0,009 po)
 Remarque : un bulletin technique concernant la procédure de réglage de la soupape est disponible à

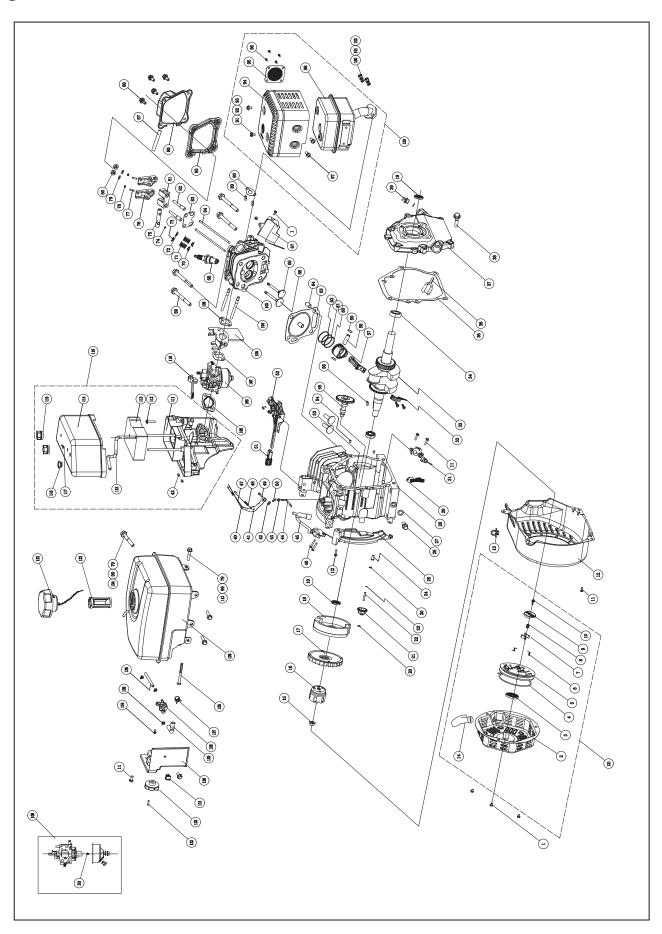
Barillet à clavette



Message important concernant la température

Votre la produit Champion Power Equipment est conçue et calibrée pour fonctionner en continu à la température ambiante jusqu'à 40 °C (104 °F). Lorsque votre produit est nécessaire de votre la produit peut fonctionner à des températures variant de -15 °C (5 °F) à 50 °C (122 °F) durant de courts laps de temps. Si la produit est exposée à des températures excédant ces limites durant l'entreposage, elle doit être ramenée à l'intérieur de ces écarts avant d'être utilisée. Dans tous les cas, la produit doit toujours être utilisée à l'extérieur, dans une zone bien aérée et éloignée des portes, fenêtres et autres trappes de ventilation.

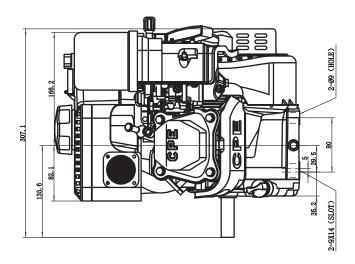
Diagramme du moteur

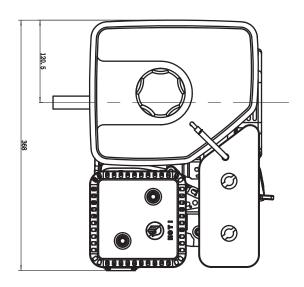


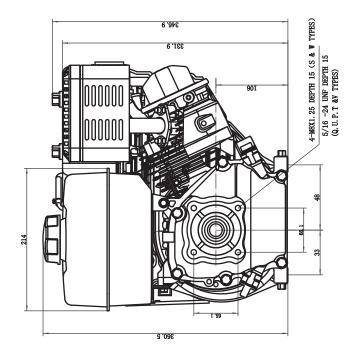
100	I18 FRANÇAIS		
N°	N° de pièce	Description	Qté
1	1.5789.0608	Écrou à embase M6 × 8	5
2	22.061100.00.2	Couvercle, Lanceur à rappel, Noir	1
3	21.061005.00	Ressort, Lanceur à rappel	1
4	2.10.003	Corde Ø5 × 1550	1
5 6	21.061001.01 45.060003.00	Poulie, Lanceur à rappel	2
7	45.060003.00	Ressort, Cliquet Cliquet du démarreur, Acier	2
8	45.060009.00	Ressort, Guide de cliquet	1
9	45.060007.00	Guide de cliquet	1
10	45.060008.00	Vis, Guide de cliquet	1
11	1.5789.0612	Écrou à embase M6 × 12	10
12	24.080100.01.48	Couvercle de ventilateur, Jaune	1
13	2.05.002	Attache Ø9,5 × 5	1
14	21.061300.00	Poignée, Rappel, Doux	1
15	2.02.006	Écrou M14 × 1,5	1
16	21.060001.01	Poulie, Démarreur	1
17	23.080001.00	Ventilateur	1
18	24.120100.06	Volant d'inertie	1
19 20	2.11.001 2.03.020.1	Joint d'huile $\emptyset25 \times \emptyset41,3 \times 6$ Rondelle $\emptyset6,2 \times \emptyset15 \times 0,5$, Noire	2
21	21.110100.00	Embrayage, Régulation	1
22	21.110100.00	Arbre, Régulation	1
23	21.110011.00	Attache, Régulation	1
24	21.110012.01	Raccord, Régulation, Acier	1
25	23.080600.00	Guidage d'air, Droit	1
26	2.08.037	Boulon de vidange M10 x 1,25 x 25	2
27	2.03.016	Rondelle Ø10 × Ø16 × 1,5, Boulon de vidange	2
28	26.030100.00	Carter	1
29	21.120400.01	Bloc de diode	1
	26.131017.00	Jet principal, Standard	1
30	26.131017.00.01	Jet principal, l'altitud	/
31	21.127000.02	Détecteur de niveau d'huile	1
32	23.050200.00	Bielle	1
33	25.050100.03	Vilebrequin	1
34	1.276.6205	Roulement 6205	2
35	24.030008.00	Rondelle, Couvercle du carter	1
36	22.031000.00.48	Bloc de la jauge d'huile, Jaune	1
37	24.030007.00	Couvercle, Carter Écrou à embase M8 × 32	6
38	22.031000.01.48	Couvercle du filtre à huile, Jaune	1
40	23.110005.01	Ressort, Rappel du papillon des gaz	1
41	21.110003.00	Bras, Régulation	1
42	1.6177.06	Écrou à embase M6	3
43	2.03.021.1	Rondelle \emptyset 6,4 × \emptyset 13 × 1, Noire	1
44	21.110001.00	Arbre, Arbre de régulation	1
45	22.123000.01	Bobine d'allumage, Protecteur	1
46	1.5789.0625	Écrou à embase M6 × 25	2
47	23.110006.00	Tige, Régulation	1
48	23.110007.00	Ressort, Régulation	1
49	2.08.040	Boulon M6 × 21, Arbre de régulation	1
50	21.110008.00	Time Aubus	
51		Tige, Arbre	1
	24.111008.01	Grip Sheath, Limiteur de régime	1
52	24.111008.01 24.111000.02	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande	1
52 53	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape	1 1 2
52 53 54	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14)	1 1 2 2
52 53 54 55	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came	1 1 2 2
52 53 54 55 56	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01 2.14.012	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came Clavette Woodruff 4 × 7,5 × 19	1 1 2 2 1
52 53 54 55	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came	1 1 2 2
52 53 54 55 56 57	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01 2.14.012 26.050005.00	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came Clavette Woodruff 4 × 7,5 × 19 Piston	1 1 2 2 1 1
52 53 54 55 56 57 58	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01 2.14.012 26.050005.00 23.050003.00	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came Clavette Woodruff 4 × 7,5 × 19 Piston Tige, Piston	1 1 2 2 1 1 1
52 53 54 55 56 57 58 59	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01 2.14.012 26.050005.00 23.050003.00 2.09.001	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came Clavette Woodruff 4 × 7,5 × 19 Piston Tige, Piston Anneau de retenue Ø18 × Ø1	1 1 2 2 1 1 1 1 2
52 53 54 55 56 57 58 59 60	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01 2.14.012 26.050005.00 23.050003.00 2.09.001 26.050303.00	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came Clavette Woodruff 4 × 7,5 × 19 Piston Tige, Piston Anneau de retenue Ø18 × Ø1 Anneau, Huile	1 1 2 2 1 1 1 1 2
52 53 54 55 56 57 58 59 60	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01 2.14.012 26.050005.00 23.050003.00 2.09.001 26.050303.00 26.050302.00	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came Clavette Woodruff 4 × 7,5 × 19 Piston Tige, Piston Anneau de retenue Ø18 × Ø1 Anneau, Huile Anneau, Deuxième piston	1 1 2 2 1 1 1 1 2 1
52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01 2.14.012 26.050005.00 23.050003.00 2.09.001 26.050303.00 26.050302.00 26.050301.00	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came Clavette Woodruff 4 × 7,5 × 19 Piston Tige, Piston Anneau de retenue Ø18 × Ø1 Anneau, Huile Anneau, Deuxième piston Anneau, Premier piston	1 1 2 2 1 1 1 1 2 1 1
52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01 2.14.012 26.050005.00 2.3050003.00 2.09.001 26.050303.00 26.050302.00 26.050301.00 26.030009.00	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came Clavette Woodruff 4 × 7,5 × 19 Piston Tige, Piston Anneau de retenue Ø18 × Ø1 Anneau, Huile Anneau, Deuxième piston Anneau, Premier piston Rondelle, Culasse	1 1 2 2 1 1 1 1 2 1 1 1
52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01 2.14.012 26.050005.00 23.050003.00 2.09.001 26.050302.00 26.050301.00 26.030009.00 2.04.003 23.040002.00 23.040006.00	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came Clavette Woodruff 4 × 7,5 × 19 Piston Tige, Piston Anneau de retenue Ø18 × Ø1 Anneau, Huile Anneau, Deuxième piston Anneau, Premier piston Rondelle, Culasse Goupille de positionnement Ø10 × 14 Soupape, Entrée Soupape, Sortie	1 1 2 2 1 1 1 1 2 1 1 1 1 2 1 1 1 2 1
52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01 2.14.012 26.050005.00 23.050003.00 2.09.001 26.050302.00 26.050301.00 26.030009.00 2.04.003 23.040002.00 23.040006.00 26.080400.00	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came Clavette Woodruff 4 × 7,5 × 19 Piston Tige, Piston Anneau de retenue Ø18 × Ø1 Anneau, Huile Anneau, Deuxième piston Anneau, Premier piston Rondelle, Culasse Goupille de positionnement Ø10 × 14 Soupape, Entrée Soupape, Sortie Guidage d'air, Inférieur	1 1 2 2 1 1 1 1 2 1 1 1 1 2 1 1 1 1 1 1
52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66	24.111008.01 24.111000.02 25.040013.00 2.04.001 26.041000.01 2.14.012 26.050005.00 23.050003.00 2.09.001 26.050302.00 26.050301.00 26.030009.00 2.04.003 23.040002.00 23.040006.00	Grip Sheath, Limiteur de régime Bloc de commande Poussoir de soupape Goupille de positionnement (Ø9x14) Arbre à came Clavette Woodruff 4 × 7,5 × 19 Piston Tige, Piston Anneau de retenue Ø18 × Ø1 Anneau, Huile Anneau, Deuxième piston Anneau, Premier piston Rondelle, Culasse Goupille de positionnement Ø10 × 14 Soupape, Entrée Soupape, Sortie	1 1 2 2 1 1 1 1 2 1 1 1 1 1 2 1 1 1 1 1

N°	N° de pièce	Description	Qté
70	23.040017.00	Joint d'huile, Soupape	2
71	21.040003.00	Ressort, Valve	2
72	21.040007.00	Dispositif de retenue, Ressort de la soupape d'échappement	1
73	21.040001.00	Dispositif de retenue, Ressort de la soupape d'entrée	1
74	21.040008.00	Rotateur, soupape d'échappement	1
75	24.040202.00	Arbre, Culbuteur	1
76	22.040009.00	Bras de culbuteur	2
77	22.040012.00	Vis, réglage de soupape	2
78	21.040021.00	Écrou M6 x 0,5, Blocage	2
79 80	1.97.1.06 1.6177.1.06	Rondelle Ø6 Écrou à embase M6	6
81	24.040201.00	Dispositif de retenue, Culbuteur	1
82	23.040010.00	Boulon, Culbuteur	2
83	24.040004.00	Plaque de guidage, Tige de culbuteur	1
84	23.040005.00	Tige de culbuteur	2
85	21.020002.01	Rondelle, Couvercle de culasse	1
86	24.021000.00	Couvercle, Culasse	1
87	21.020001.00	Tuyau d'aérateur	1
88 89	1.5789.0615 2.01.010	Écrou à embase M6 x 15 Goujon M8 x 35	2
90	26.100001.00	Rondelle, Tuyau d'échappement	1
91	1.16674.0510	Écrou à embase M5 × 10	2
92	1.848.05	Rondelle Ø5	2
93	1.93.05	Rondelle de blocage Ø5	2
94	24.101202.00	Protecteur de pot d'échappement	1
95	46.101300.05	Bloc du pare-étincelles	1
96 97	1.818.0406	Vis M4 × 6	4
98	1.9074.4.0510 24.101000.00	Vis et rondelle M5 x 10 Bloc du silencieux	2
99	1.93.06	Rondelle de blocage Ø6	6
100	1.6175.08	Écrou M8	2
101	1.848.08	Rondelle Ø8	2
102	1.93.08	Rondelle de blocage Ø8	2
103	26.010100.00	Culasse	1
104	2.01.009	Goujon M6 × 110	2
105	24.130002.00 23.130001.00	Rondelle, Isolant Isolant, Carburateur	1
107	22.130003.00	Rondelle, Carburateur	1
	26.131000.00		
108	26.131000.02	Carburateur	1
109	21.130004.00	Rondelle, Filtre à air	1
110	21.130100.00	Poignée d'étrangleur	1
111	24.091100.01	Base, Filtre à air	1
112	1.5789.0620 24.091003.02	Écrou à embase M6 × 20 Élément, Filtre à air	5 1
113	24.091003.02	Couvercle, Filtre à air	1
115	24.091600.01	Bouchon à vis, Couvercle du filtre à air	2
116	2.12.001	Tampon Ø7,5 × 7,5	1
117	2.06.006	Attache Ø7 × Ø1	1
118	24.070014.02	Tuyau, Soupape d'inversion	1
119	24.091000.02	Bloc du filtre à air	1
120	24.101000.00 22.061000.00	Bloc du Janceur à rappel	1
121	22.061000.00	Bloc du lanceur à rappel Couvercle, Réservoir à essence	1
123	81.070301.00	Filtre à essence. Réservoir à	1
	1.5789.0633	essence Écrou à embase M6 × 33	1
124 125	24.071000.01	Réservoir à essence	1
126	111.070300.01	Filtre à essence, Tuyau à essence	1
127	2.06.018	Attache Ø10,5 × b8	1
128	24.070400.00	Soupape de carburant	1
129	24.070011.01	Tuyau Ø4,5 × (30 + 30)	1
130	24.070010.00	Voile, Réservoir à essence	1
131	5.1010.003.3	Interrupteur d'allumage, Rouge	1
132	24.070001.00	Poignée d'essence	1
133	1.818.0412 1.16674.0512.2	Boulon M4 × 12 Écrou à embase M5 × 12	1
135	2.06.007	Attache Ø8 × b6	3
136	24.070011.00	Tuyau à essence Ø4,5 × Ø9,5 × 230	1
	l	1	

Dimensions







GUIDE DE DÉPANNAGE

Problème	Cause	Solution
Le moteur ne démarre pas	Pas de carburant	Ajouter du carburant
	Bougie défectueuse	Remplacer la bougie
Le moteur ne démarre pas;	Faible niveau d'huile	Remplir le carter de moteur au bon niveau
le moteur démarre mais tourne mal		; placer le moteur sur une surface plane,
		de niveau
	Étrangleur dans la mauvaise position.	Régler l'étrangleur
	Fil de bougie lâche	Fixer le fil à la bougie
Le moteur s'interrompt durant le	Manque de carburant	Remplir le réservoir d'essence
fonctionnement.	Faible niveau d'huile	Remplir le carter de moteur au bon niveau
		; placer le moteur sur une surface plane,
		de niveau.
Le moteur n'offre pas suffisamment de	Ventilation insuffisante	Vérifier les obstructions de l'air ; déplacer
puissance ou surchauffe.		dans une zone bien ventilée.
Le moteur s'emballe	Régulateur de régime défectueux	Contacter la ligne d'assistance

Une aide technique complémentaire :

Service technique

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (PST/PDT)

Ligne sans frais : 1 877 338-0999 tech@championpowerequipment.com

GARANTIE*

CHAMPION POWER EQUIPMENT GARANTIE LIMITÉE DE DEUX (2) ANS

Conditions de la garantie

Champion Power Equipment (CPE) activera cette garantie dès réception de la carte d'enregistrement de la garantie et d'une preuve d'achat telle que la copie du reçu de caisse de l'un des détaillants CPE

Veuillez soumettre votre carte d'enregistrement ainsi que votre reçu dans les dix (10) jours qui suivent la date d'achat.

Garantie de réparation et de remplacement

CPE garantit à l'acheteur original que les composants mécaniques et électriques seront exempts de défauts de matériau et de fabrication pour une période d'deux ans (pièces et main-d'œuvre) à partir de la date d'achat initiale et de 180 jours (pièces et main-d'œuvre) pour un usage commercial et industriel. Les frais de transport du produit pour réparation ou remplacement en vertu de cette garantie sont de la seule responsabilité de l'acheteur. Cette garantie n'est valable que pour l'acheteur initial et n'est pas transférable.

Ne pas rapporter le produit sur le lieu d'achat

Communiquez avec le soutien technique et CPE diagnostiquera tout problème par téléphone ou par courriel. Si le problème ne peut être résolu de cette manière, CPE autorisera, à sa discrétion, l'évaluation, la réparation ou le remplacement de la pièce ou du composant défectueux dans un centre de services CPE. CPE vous fournira un numéro de cas dans le cadre du service de garantie. Veuillez le conserver pour référence ultérieure. Les réparations ou remplacements effectués sans autorisation préalable, ou dans un établissement de réparations non autorisé, ne sont pas couverts par cette garantie.

Exclusions de la garantie

Cette garantie ne couvrira pas les réparations et équipements suivants :

Usure normale

Les produits contenant des composants mécaniques ou électriques doivent faire l'objet d'un entretien périodique pour bien fonctionner. Cette garantie ne couvre pas les réparations quand l'usure normale a épuisé la durée de vie utile d'une pièce ou de l'équipement complet.

Installation, utilisation et entretien

Cette garantie ne s'appliquera pas aux pièces et/ou à la main-d'œuvre s'il appert que le produit a été mal utilisé, a manqué d'entretien, a fait l'objet d'un accident, ou encore s'il a été malmené, chargé audelà des limites du produit, modifié, mal installé ou mal connecté à un composant électrique. L'entretien normal n'est pas couvert par cette garantie. Il n'est pas nécessaire qu'il soit effectué à un établissement ou par une personne autorisé par CPE.

Autres exclusions

Cette garantie exclut:

- les défauts apparents portant notamment sur la peinture et les décalques, etc.,
- les accessoires tels que les housses de rangement,
- les défauts dus à des catastrophes naturelles et autres événements majeurs au-delà du contrôle du fabricant,
- les problèmes causés par des pièces autres que celles de Champion Power Equipment.

Le cas échéant, cette garantie ne s'applique pas aux produits utilisés comme source électrique de base pour remplacer les services publics.

Limites de la garantie implicite et des dommages indirects

Champion Power Equipment décline toute obligation en matière de réclamations concernant le temps perdu, l'utilisation de ce produit, le fret ou toute autre réclamation secondaire ou indirecte découlant de l'utilisation de ce produit par quiconque. CETTE GARANTIE ET LES GARANTIES CI-JOINTES DES SYSTÈMES ANTIPOLLUTION DE L'EPA DES ÉTATS-UNIS, CARB ET/OU ECCC (SI APPLICABLES) REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

Les produits fournis en remplacement seront soumis à la garantie du produit original. La durée de la garantie du produit échangé sera calculée en fonction de la date d'achat du produit original. Cette garantie vous donne certains droits, lesquels peuvent varier d'un état ou d'une province à l'autre. Il se peut que vous ayez des droits autres que ceux qui sont énoncés dans la garantie, selon votre état ou votre province.

Coordonnées

Adresse

Champion Power Equipment, Inc. Service à la clientèle 12039 Smith Ave. Santa Fe Springs, CA 90670 É.-U. www.championpowerequipment.com

Service à la clientèle

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HNP, HAP)

Ligne sans frais : 1 877 338-0999 info@championpowerequipment.com N° télécopieur : 1 562 236-9429

Service technique

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HNP, HAP)

 $\label{light} \mbox{Ligne sans frais}: 1~877~338-0999 \\ \mbox{tech@championpowerequipment.com}$

Champion Power Equipment, Inc (CPE) et Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) Garantie du système de contrôle de l'émission

Votre moteur Champion Power Equipment (CPE) est conforme aux règlements d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) sur l'émission.

DROITS ET OBLIGATIONS DE LA GARANTIE:

CPE est heureuse d'expliquer la garantie des systèmes de contrôle de l'émission liée à votre petit moteur hors-route 2016. Les nouveaux moteurs doivent être désignés, construits et équipés au moment de la vente de façon à se conformer aux règlements d'Environnement et Changement climatique Canada en matière de petits moteurs hors-route. CPE doit garantir le système de contrôle de l'émission sur votre petit moteur hors-route durant la période inscrite plus bas dans la mesure où il ne fait l'objet d'aucun abus, négligence, modification non approuvée ou entretien inadéquat.

Le système de contrôle de l'émission peut inclure des pièces telles que le carburateur, le système d'injection de carburant, le système d'allumage, le convertisseur catalytique et les conduites d'essence. Les tuyaux, courroies, connecteurs et autres systèmes liés à l'émission peuvent également être inclus. En cas de défectuosité garantie, CPE réparera votre petit moteur hors-route sans frais, incluant le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

COUVERTURE DE LA GARANTIE DU FABRICANT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ÉMISSION :

Le système de contrôle de l'émission est garanti durant deux ans sous réserve des dispositions établies plus bas. Si, durant la période de garantie, les matériaux ou la fabrication de la pièce liée à l'émission s'avéraient défectueux, la pièce sera réparée ou remplacée par CPE.

RESPONSABILITÉ DU DÉTENTEUR DE LA GARANTIE :

À titre de propriétaire d'un petit moteur hors-route, vous êtes responsable de l'entretien prescrit dans le Guide d'utilisation. CPE recommande de conserver tous les reçus couvrant l'entretien de votre petit moteur hors-route mais CPE ne peut réfuter la garantie uniquement sur la base du manque de reçus ou de votre défaut d'effectuer tous les entretiens prescrits.

À titre de propriétaire d'un petit moteur hors-route, vous devez être conscient que CPE pourrait réfuter la couverture de la garantie si votre petit moteur hors-route ou une de ses pièces fait défaut suite à l'abus, la négligence, un mauvais entretien ou des modifications non approuvées.

Vous avez la responsabilité de présenter votre petit moteur hors-route à un centre de service CPE autorisé, un détaillant CPE ou CPE, Santa Fe Springs, CA, États-Unis dès que le problème survient. Les réparations en garantie devraient être effectuées dans un délai raisonnable et ne pas excéder 30 jours.

Pour toute question sur les droits et responsabilités reliés à la garantie, veuillez communiquer avec :

Champion Power Equipment, Inc.
Service à la clientèle
12039 Smith Ave.
Santa Fe Springs, CA 90670
États-Unis
Tél.: 1 877 338-0999

tech@championpowerequipment.com

GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ÉMISSION

Les dispositions particulières suivantes ont trait à la couverture de la Garantie du système de contrôle de l'émission.

Garantie du système de contrôle de l'émission (Garantie SCE) :

1. APPLICABILITÉ: la période de la garantie SCE débutera à la date où le nouveau moteur ou l'équipement est livré à son acheteur initial et final et se poursuivra durant les 24 mois consécutifs.

2. COUVERTURE DE LA GARANTIE GÉNÉRALE SUR LES ÉMISSIONS

CPE garantit à l'acheteur initial et final du nouveau moteur ou de l'équipement et de tout acheteur subséquent que chacun de ses petits moteurs hors-route est :

a. conçu, fabriqué et équipé pour se conformer au moment de la vente à tous les règlements en vigueur de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999 (LCPE 1999). b. exempt de tout défaut de matériaux et de fabrication pouvant causer la panne d'une pièce garantie identique à tous les niveaux à la pièce décrite dans l'application du fabricant du moteur pour fins de certification durant une période de deux ans.

3. LA GARANTIE SUR LES PIÈCES LIÉES À L'ÉMISSION SERA INTERPRÉTÉE COMME SUIT :

- a. Toute pièce garantie ne devant pas être remplacée en vertu d'un entretien prévu selon le Guide d'utilisation, sera couverte pour la période de garantie SCE établie. Si une telle pièce fait défaut durant la période de garantie SCE, elle sera réparée ou remplacée par CPE selon la sous-section «d» cidessous. Ladite pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie SCE sera couverte pour le reste de la période de garantie SCE.
- b. Toute pièce garantie et liée à l'émission devant uniquement faire l'objet d'une inspection régulière tel que stipulé dans le Guide d'utilisation sera couverte pour la période de garantie SCE. Un énoncé dans les directives écrites à l'effet que la pièce doit être «réparée ou remplacée au besoin» ne réduira pas la période de garantie SCE. Ladite pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie SCE sera couverte pour le reste de la période de garantie SCE.
- c. Toute pièce garantie et liée à l'émission qui doit faire l'objet d'un remplacement dans le cadre d'un entretien requis selon le Guide d'utilisation sera couverte pour la période de temps antérieure au premier remplacement prévu. Si la pièce fait défaut avant le premier remplacement prévu, la pièce sera réparée ou remplacée par CPE selon la sous-section «d» plus bas. Ladite pièce liée aux émissions et réparée ou remplacée en vertu de la garantie SCE sera couverte pour le reste de la période de garantie SCE avant le premier remplacement prévu pour cette pièce reliée à l'émission.
- d. La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie liée à l'émission en vertu de la présente garantie SCE sera effectué sans frais au propriétaire dans un centre de service CPE autorisé.
- e. Le propriétaire n'aura pas à payer les frais de main-d'œuvre de diagnostique qui mène à la conclusion qu'une pièce couverte par la garantie SCE est effectivement défectueuse dans la mesure où un tel travail de diagnostique est effectué dans un centre de service CPE autorisé.
- f. CPE sera responsable des dommages aux composants originaux du moteur ou aux modifications approuvées, présumés être causés par le défaut d'une pièce liée à l'émission et couverte par la garantie SCE.
- g. Durant toute la période de garantie SCE, CPE demeurera fournisseur des pièces garanties liées à l'émission suffisantes pour répondre à la demande prévue pour de telles pièces.
- h. Toute pièce liée à l'émission approuvée et autorisée par CPE peut être utilisée lors de tout entretien ou réparation en garantie SCE et sans frais pour le propriétaire. Une telle utilisation ne réduira pas l'obligation en vertu de la garantie de CPE.
- i. Des ajouts ou pièces modifiées non approuvés ne peuvent être utilisés pour modifier ou réparer un moteur CPE. Une telle utilisation annule la présente garantie SCE et constituera un motif suffisant pour réfuter toute réclamation en vertu de la garantie SCE. CPE ne sera pas responsable en vertu des présentes pour tout défaut des pièces garanties d'un moteur CPE causé par l'utilisation de tels ajouts ou pièces modifiées non approuvés.

LES PIÈCES LIÉES À L'ÉMISSION INCLUENT LES PIÈCES SUIVANTES : (utiliser les parties de la liste applicable au moteur)

Systèmes couverts par la présente garantie	Description des pièces
Système de dosage du carburant	Régulateur de carburant, carburateur et pièces internes
Système d'induction d'air	Filtre à air, tubulure d'admission
Système d'allumage	Bougie et pièces, système d'allumage électromagnétique
Système d'échappement	Tubulure d'échappement, convertisseur catalytique
Pièces diverses	Tubulures, raccords, dispositifs d'étanchéité, joints statiques et pinces associés aux systèmes mentionnés.
Émissions par évaporation	Réservoir de carburant, bouchon du réservoir, conduite de carburant, raccords de conduite de carburant, pinces, soupapes de surpression, soupapes de régulation, solénoïde de contrôle, commandes électroniques, diagrammes de contrôle du vide, câbles de contrôle, timonerie de commande, soupapes de purge, tuyaux de vapeur, séparateur de liquide-vapeur, réservoir à charbon actif, supports de montage du réservoir, connecteur de port de purge du carburateur

POUR OBTENIR UN SERVICE EN GARANTIE:

Vous devez apporter votre moteur CPE ou le produit sur lequel il est installé avec votre carte d'enregistrement de garantie ou une autre preuve de la date d'achat originale, à vos frais, chez un détaillant Champion Power Equipment autorisé à vendre et assurer l'entretien de ce produit CPE par Champion Power Equipment, Inc. durant les heures normales d'ouverture. Les réclamations de réparation ou d'ajustement identifiées comme causées uniquement par des défauts de fabrication ou de matériaux ne seront pas réfutées parce que le moteur n'a pas fait l'objet d'un entretien ou d'une utilisation adéquate.

Pour toute question sur les droits et responsabilités de la garantie ou pour bénéficier d'un service garanti, écrire ou communiquer avec le service à la clientèle de Champion Power Equipment, Inc. à :

Champion Power Equipment, Inc. 12039 Smith Ave. Santa Fe Springs, CA 90670 États-Unis 1 877 338-0999

Attention : Service à la clientele tech@championpowerequipment.com